



PV de la réunion du 30 mai 2021

Présents : Laurent, Mélanie, Adrien, Dominique, Marie-Françoise, Maximilien, Julien, Carine, Vincent, Thomas, Aline, Alain, Guillaume, Maxime, Sabrina.

Excusés : Sébastien, Nicolas, Julie, Fabrice, Pierre, Edwin, Anthony

Absent : Emmanuel, Marie France

Protocole

- 1) Pour éviter les contacts fraternels et nombreux, le comité n'organise qu'une partie de la procession de St Nicolas.
- 2) Les marcheurs arrivent au lieu de rendez-vous maximum 10 minutes avant le début officiel de la Marche.
- 3) La batterie passe au lieu de départ à l'heure fixée et à son passage les marcheurs se mettent en rang et le cortège s'ébranle directement.
- 4) Le nombre de marcheurs par rang est fixé à 3.
- 5) Chaque marcheur porte le masque adéquat dès son arrivée et jusqu'à son départ des rangs. Ensuite, il rentre directement chez lui.
- 6) Pour la sécurité, les charges des armes utilisées sont distribuées par l'officier de peloton.
- 7) Le port de la statue de St Nicolas respectera le protocole lié aux cultes.
- 8) La messe est organisée également sur base du protocole lié aux cultes.
- 9) Seul le corps d'office et les membres du comité participeront à l'office.
- 10) A la fin de la prestation, l'ensemble des participants se disloque et respecte les règles concernant la présence d'individus sur la voie publique.
- 11) Tout ce qui concerne la présence de personnes sur la voie publique est sous la responsabilité des autorités communales suivant l'information officielle reçue du ministère de la culture de la FWB ce jeudi 27 mai 2021.
- 12) Sur le principe qu'il vaut mieux marcher un peu que de ne pas marcher du tout, seules les parties significatives de la Marche sont organisées.
- 13) Les règles de distanciation en vigueur sont d'application.
- 14) Une organisation commune du comité et de l'autorité compétente est à mettre en place pour déterminer les meilleures dispositions ainsi que l'organisation de la communication.
- 15) Gestion des marcheurs : Le comité et le corps d'office délèguent à chaque officier la responsabilité de faire respecter le protocole. Chaque officier veille à ce que les membres dont il a la responsabilité respecte scrupuleusement les règles établies ainsi que les normes sanitaires en vigueur au moment de la Marche.
- 16) En cas de limitation du nombre de marcheurs par les autorités, chaque peloton effectuera individuellement une partie du parcours prévu.
- 17) Les marcheurs ne consomment pas d'alcool durant le déroulement du cortège.

Organisation de la journée du dimanche 13 juin 2021.

- 8h - réveil des officiers : la batterie parcourt le village
 - 9h - départ vers le monument aux morts
 - 9h15 - dépôt de la gerbe
 - 9h30 - messe uniquement avec le corps d'office et le comité
 - 10h20 - rassemblement des soldats rue du centenaire aux différentes places désignées par peloton
 - 10h30 - départ pour un tour du village sans arrêts et sans tirs
 - rue de la fontaine
 - rue Haie Mayet
 - rue de la giguellerie
 - rue du centenaire
 - rue du fond
 - rue de la grande cense
 - rue St Nicolas
 - 12h30 – rentrée de St Nicolas à l'église et feu de file.
- Chaque marcheur rentre individuellement chez lui dès qu'il est passé devant la porte de l'église.

Suite du compte-tenu de la réunion de ce 30 mai 2021

Durant le réveil, la batterie part de chez Nicolas, passe chercher Alain à la brasserie et monte chez Laurent où seront rassemblés les autres officiers. Cela permettra d'entendre les tambours dans le village pour commencer cette sortie.

La tenue : il n'y aura pas de location de costumes. Alain se renseigne pour louer des haches chez Simons pour les sapeurs et certains soldats pour louer un fusil.
Pantalon blanc, souliers noirs et calots pour les pelotons qui marchent en pantalon blanc. Tea shirt rouge et jeans pour les Zouaves. Pantalon noir pour les artilleurs..... Veste sans manches du comité pour ceux qui la possèdent suivant la météo...

Seuls les officiers et le comité participent à l'office et donc les officiers amèneront St Nicolas rue du centenaire au lieu de départ du cortège. Alain et Marie-Françoise s'occupent de la fabrication et la mise en place des panneaux indiquant l'emplacement des pelotons avant le départ. Le premier soldat veillera au respect de ces emplacements.

Les sapeurs porteront le saint au départ et Alain va fournir une liste des endroits où auront lieu le changement de porteurs.

Pas de nouveaux marcheurs dans les rangs !

Pas de tirs après le feu de file !

Les marcheurs ne consomment pas d'alcool pendant le déroulement du cortège.

Alain est désigné responsable COVID donc à ce titre il doit être en possession de la liste de tous les participants.

Le comité a choisi, en fonction du parcours, de ne pas faire appel aux personnes s'occupant de la sécurité habituellement.

Mélanie, notre secrétaire, envoie ce soir le protocole et l'horaire à la commune.

Chaque officier prépare les doses pour ses fusils.

Chaque officier envoie l'invitation à ses soldats accompagnée de l'horaire et du protocole.

Laurent demande aux officiers de veiller à regarder à la bonne tenue de ses soldats au niveau de la distanciation sociale et du port du masque !!!

Les années 2020 et 2021 ne compteront pas pour les années d'ancienneté et donc pour les médailles.